

SYNDICAT MIXTE SEVERAC CARREFOUR AVEYRON

Comité Syndical
Réunion du 17 février 2026
Rapport n°5

Objet : Budget Primitif 2026

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2026.

Ce budget est présenté avec la reprise des résultats sur l'exercice 2025.

La section de fonctionnement

Le montant des dépenses et recettes proposées pour la section de fonctionnement s'élèvent à 20 239,61 €.

Les dépenses prévisionnelles réelles sont principalement constituées par les charges à caractère général pour un montant de 5 239,61 €, regroupant notamment les taxes foncières, les assurances, la maintenance, la cotisation au SMICA et au prestataire du logiciel de comptabilité ...

En opération d'ordre, nous comptabilisons 15 000 € d'inscriptions budgétaires qui correspondent à la dotation aux amortissements.

Les prévisions de recettes réelles sont apportées, tout d'abord par les redevances SAFALT (5 000 €) et le loyer de la maison des assistantes maternelles pour 3 600 €.

A ces recettes s'ajoute la participation des membres du Syndicat mixte pour un montant total de 2 300 € dont :

– Département de l'Aveyron	1 600 €
– CC CAUSSES A L'AUBRAC	350 €
– CCI AVEYRON	350 €

Enfin, nous inscrivons 9 339,61 € de résultat de fonctionnement reporté.

La section d'investissement

Le montant des dépenses s'élève à 118 397.54 € et le montant des recettes s'élève à 594 088.14 €. Il est proposé de voter la section d'investissement en sur équilibre comme l'autorise la nomenclature comptable M57.

Je vous propose d'adopter le projet de budget 2026 ci-annexé.

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Syndicat mixte



Arnaud VIALA